

# Fressenneville : Les transformateurs électriques seront décorés

Les élus de la commune de Fressenneville se sont réunis mardi 21 décembre 2021 en conseil municipal. Une réunion présidée par le maire de la commune Jean-Jacques Leleu.



Les élus de Fressenneville se sont réunis pour la dernière fois en 2021.

Le dernier conseil municipal de l'année a été l'occasion de discuter sur plusieurs sujets. Notamment **l'isolation de bâtiments municipaux** et la **décoration de transformateurs**.

## Travaux d'isolation sur la mairie et la maison pour Tous

**Jean-Jacques Leleu** rappelle au conseil les étapes de l'opération collective d'isolation, et informe l'intention de la commune d'y participer pour les bâtiments tels que la mairie, la maison pour Tous, la caserne des pompiers et les ateliers municipaux.

La **fédération départementale de l'énergie de la Somme (FDE80)** apportera un fond de concours pour la maîtrise d'œuvre et pour les travaux. Le diagnostic d'isolation des combles (COCON80) a été réalisé sur ces **4 bâtiments**, et le coût total des travaux était estimé à 168 000 €. 13 000 pour la mairie, 22 000 pour la maison pour Tous, 129 000 pour la caserne et 4 000 pour les ateliers municipaux.

Au regard de ces estimations, l'édile a proposé de retenir les travaux de **la mairie et de la maison pour Tous**. Il demande donc à la FDE 80 de modifier la convention. En conséquence. Le montant estimatif à la charge de la commune serait de **40 000 €** toutes charges comprises.

## **Embellissement de vieux transformateurs**

Le Territoire d'Énergie Somme a signé des conventions avec **Enedis** et la **société d'intérêt collectif agricole d'électricité (SICAE) de la Somme et du Cambrasis** pour l'amélioration esthétique des transformateurs par la réalisation de fresques.

Les postes de transformations situés au cœur des communes sont souvent **dégradés** esthétiquement, par le **vieillessement naturel** ou par les **interventions humaines** comme des affichages sauvages ou des graffitis.

Ces travaux seront financés à hauteur de **50 %** par la FDE80 et **50 %** par le concessionnaire. La commune aura simplement à charge le nettoyage des transformateurs et la TVA si l'artiste y est assujéti. C'est une première pour la commune. C'est pourquoi le maire a déposé seulement deux dossiers pour l'année **2022**.

Il s'agit des transformateurs situés [rue Jean-Jacques Rousseau](#) avec pour thème proposé « Petite fermette et mare ». Le second, [rue du mont-Blanc](#) a pour thème le sport. D'autres thèmes pourraient être proposés par les artistes, à condition qu'ils aient un rapport avec la commune.

*Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre L'Éclaireur du Vimeu dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites. ●*